

## Délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 7 mai 2021

### **Pacte pour une économie locale durable.**

**Numéro E-2021-503**

#### **1. Contexte économique et institutionnel**

L'Eurométropole de Strasbourg et les 33 communes qui la composent se sont engagées, en votant le Plan Climat, à devenir un territoire neutre en carbone en 2050, conformément aux engagements pris aux niveaux mondial, européen et national, et à atteindre 100% d'énergies renouvelables à cet horizon.

Pour réussir le projet de transformation écologique, sociale et démocratique du territoire porté par l'Eurométropole de Strasbourg, dans le respect des objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies, l'engagement et la mobilisation de tous les acteurs du territoire sont nécessaires.

Si de nombreuses entreprises locales s'illustrent déjà par la sobriété de leurs activités et leur responsabilité environnementale et sociétale, il s'agit à présent d'accélérer le rythme de décarbonation de notre économie locale, d'amplifier les démarches de transitions et d'en partager les opportunités avec le plus grand nombre.

En effet, la crise sanitaire actuelle, doublée d'une crise économique et sociale, se superposent à d'autres crises dont nous anticipons, voire éprouvons déjà pour certaines les effets. Le réchauffement climatique, la perte de la biodiversité et leurs conséquences locales perturbent le fonctionnement des activités économiques et des services publics, fragilisent nos écosystèmes, nos modes de vie et la santé de tous.

À la fois actrice de l'économie locale, financeur et acheteur publics, un des premiers employeurs du territoire et maison du service public, l'Eurométropole de Strasbourg reconnaît son devoir d'exemplarité. Elle anime de longue date des communautés d'acteurs locaux et les accompagne dans leurs démarches de transitions écologique, numérique et solidaire, rôle qu'elle a vocation à renforcer afin de participer à une relance résiliente et pérenne.

Ce Pacte s'inscrit dans des évolutions institutionnelles majeures. D'une part, la création au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la Collectivité européenne d'Alsace par la fusion des conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Ses compétences en matière de tourisme,

d'insertion et d'emploi en font un partenaire de premier plan du Pacte pour une économie locale durable, aux côtés de la Région Grand Est, cheffe de file pour le développement économique.

D'autre part, l'adoption début 2020 par l'Union européenne du "*European Green Deal*" porte l'ambition d'une Union neutre en carbone à horizon 2050. Le plan France Relance, en partie financé par le plan européen, offre des opportunités de financement pour moderniser les équipements des entreprises et accélérer leur transition énergétique.

## 2. Une démarche co-construite avec les acteurs du territoire

Dès le lancement de la démarche, les acteurs économiques locaux ont été associés à la définition du Pacte. Il s'agit de poser collectivement les bases d'un engagement mutuel : participer au développement d'une économie de proximité exigeante et responsable, profitable au plus grand nombre, qui rayonne par son exemplarité.

La co-construction du Pacte pour une économie locale durable s'est déroulée en trois phases, réalisées exclusivement à distance compte tenu des contraintes sanitaires :

- la **concertation** des acteurs économiques locaux (4 novembre 2020 – 26 janvier 2021),
- la **consolidation** avec les partenaires institutionnels et les services de la collectivité et l'engagement des acteurs économiques (27 janvier 2021 – 10 mai 2021),
- la **mise en œuvre** des engagements du Pacte après la première signature lors des Rencontres Économiques (à compter du 10 mai 2021). Les signatures ultérieures d'acteurs restent possibles.

La période de concertation a suscité une dynamique collective et permis une écoute et une expression inédite des aspirations des partenaires à participer à la construction d'une stratégie territoriale.

360 participants représentant 150 acteurs économiques du territoire ont participé aux travaux du Pacte de décembre 2020 à janvier 2021. Le croisement d'acteurs divers par leur taille et la nature de leurs activités (industrie, ESS, sociétés publiques, etc.) a été salué comme un véritable enrichissement par l'ensemble des participants.

Les 9 groupes de travail thématiques réunis à raison de 3 sessions chacun, ont posé les enjeux, 7 axes d'engagement et abouti à des propositions d'actions d'après les thématiques définies par les participants eux-mêmes au cours de la réunion de lancement de la démarche (4 novembre 2020). Ces travaux ont été restitués le 26 janvier 2021 lors d'un événement dédié au cours duquel la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et leurs principaux partenaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers d'Alsace, Chambre d'agriculture d'Alsace, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, Université de Strasbourg) ont annoncé leurs premiers engagements réciproques.

Il s'agit d'une première étape dans la co-construction d'un Pacte engageant pour le territoire. Entreprises, associations, chambres consulaires et institutions locales ont été invitées à signer le Pacte et prendre leurs propres engagements pour une économie locale plus durable.

### 3. Qu'est-ce que le Pacte pour une économie locale durable ?

Le Pacte pour une économie locale durable marque une nouvelle étape de la stratégie économique de l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'appuie sur les travaux, la dynamique partenariale et la confiance développées dans le cadre de la stratégie Strasbourg Eco 2030 à laquelle il donne une nouvelle dimension. Le Pacte vient renforcer l'Alliance pour le Climat en mobilisant les acteurs économiques autour des objectifs du Plan Climat, et plus généralement ceux du développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030.

Le Pacte pousse la transition vers un modèle économique qui profite à tout le tissu économique local, aux entreprises de toutes tailles, dans toutes les communes et quartiers de l'Eurométropole, qui préserve et améliore l'environnement et la santé de chacun.

À la fois **feuille de route** commune du territoire, **acte d'engagement** des acteurs économiques locaux et **positionnement stratégique**, le Pacte vise à :

- assurer un **développement économique local équilibré** sobre en ressources, à l'impact réduit sur l'environnement, qui profite au plus grand nombre ;
- amplifier la **dynamique collective** et les démarches locales de transitions (écologique, sociale, numérique) ;
- conforter Strasbourg, **laboratoire européen** des transitions.

Autour de cette ambition collective, le Pacte pour une économie locale durable propose 7 axes d'engagements communs :

1. **Coopération** : «Se connaître, se faire connaître, se faire confiance»
2. **Transition écologique** : «Renforcer la résilience de notre métropole face aux crises multiples»
3. **Expérimentation** : «Expérimenter pour innover et transformer durablement le territoire»
4. **Transition numérique** : «Faire du numérique et de la donnée des accélérateurs des transitions écologique et sociale»
5. **Emploi** : «Développer les compétences et l'accès à un emploi pérenne pour tous»
6. **Équité sociale et territoriale** : «Favoriser les dynamiques économiques inclusives sur tout le territoire»
7. **Évaluation** : «Garder le cap collectif pour suivre les transitions du territoire »

Le Pacte fédère les acteurs économiques locaux qui s'engagent et appuie les convergences entre les stratégies des principaux partenaires du développement économique dans l'Eurométropole de Strasbourg.

En signant le Pacte, les acteurs économiques locaux rejoignent une communauté d'entreprises, d'associations, de consulaires et d'institutions engagées pour transformer les pratiques et le territoire eurométropolitain vers un modèle de développement plus

durable. L'émulation collective doit permettre à chacun d'aller plus loin dans ses propres engagements au fil du temps.

Strasbourg et sa métropole transfrontalière et européenne ne se limitent pas à accompagner la transition écologique : elles se veulent pionnières. En investissant dans la montée en compétences, développant les ressources et accompagnant l'engagement des forces économiques du territoire, nous nous donnons les moyens de guider la prochaine génération de villes résilientes.

Pour cela, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'engagent d'ores et déjà à agir par l'exemplarité dans l'ensemble de leurs politiques publiques et à approfondir leurs engagements en ce sens.

#### **4. Gouvernance et mise en œuvre du Pacte**

Le Pacte pour une économie locale durable se veut une démarche de **synchronisation et d'accompagnement** des actions menées à l'échelle du territoire eurométropolitain. Chaque acteur économique s'engage à mesure de ses capacités, en fonction de son cœur d'activité, à aller un peu plus loin dans ses démarches responsables pour avancer ensemble vers une économie locale plus durable.

Outre l'animation des **écosystèmes et communautés locales** par filière, secteur d'activité et territoire, qui permet à chaque signataire de s'approprier et mettre en œuvre ses engagements, le Pacte s'appuie sur des instances partenariales : une **Assemblée du Pacte** annuelle, un **Comité de convergence** semestriel, un **Comité de coordination** mensuel ainsi qu'un outil de mesure partagé, le **Baromètre du Pacte**.

Le Pacte tient compte des dynamiques régionales, transfrontalières, européennes pour démultiplier l'impact collectif des actions menées au bénéfice du territoire. Il partage l'ambition et le pilotage avec les partenaires pour maintenir la dynamique collective. La mise en œuvre des engagements est évaluée collectivement sur le long terme en suivant le principe d'une « **COP locale** » (*Conference Of the Parties*, organe décisionnel des conventions internationales sur le climat).

Tous les ans, les acteurs économiques engagés dans le Pacte seront invités à évaluer et rehausser les objectifs collectifs et leurs engagements. Chaque Assemblée pose de nouveaux engagements qui vont un peu plus loin que l'édition précédente. Le Baromètre permet d'objectiver les efforts collectifs et d'inciter chacun à amplifier son action.

##### **- L'Assemblée du Pacte**

Elle réunit tous les ans l'ensemble des signataires pour évaluer les engagements à l'aide du **Baromètre du Pacte**.

Chaque Assemblée annuelle permet de mettre en valeur les démarches exemplaires et d'inspirer les acteurs, de repérer de nouvelles synergies possibles et de trouver des solutions communes. L'Assemblée valide collectivement de nouveaux engagements et actualise la feuille de route du territoire. Libre ensuite à chaque acteur économique de proposer et mettre en œuvre son propre plan d'actions, au sein de sa filière, de sa

communauté pour atteindre ces objectifs partagés. Comme pour une COP internationale, il n'existe pas de mécanisme de sanction, la mise en œuvre est basée sur la contrainte volontaire.

- ***Le Comité de convergence***

Il réunit au moins deux fois par an les élus des partenaires institutionnels de l'Eurométropole pour faire converger les plans d'actions et piloter la démarche du Pacte. Il est composé des représentants élus des collectivités territoriales, des chambres consulaires, de l'Université, des fédérations et de partenaires sociaux locaux.

- ***Le Comité de coordination***

Il réunit tous les mois les directions des partenaires institutionnels de l'Eurométropole pour partager les actualités, assurer le suivi des plans d'actions, des conventions bilatérales et préparer les réunions du Comité de convergence.

Au-delà des engagements réciproques pris par la collectivité, les institutions et les entreprises, l'objectif du Pacte est de renforcer les synergies entre les acteurs économiques du territoire et d'animer ce réseau.

- ***Le Baromètre du Pacte***

Il mesure et valorise, à travers une plateforme accessible en ligne et actualisée en temps réel, les engagements collectifs des signataires, les contributions spécifiques des partenaires et les indicateurs socio-économiques et écologiques clés du territoire. C'est un outil partagé qui assure un suivi et une visibilité publique des progrès collectifs réalisés.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil  
sur proposition de la Commission plénière  
après en avoir délibéré  
approuve*

*le Pacte pour une économie locale durable présenté dans la présente délibération,*

*décide*

- *de contribuer au Pacte par les premières actions recensées en annexe,*
- *d'animer la coordination territoriale et collective du Pacte,*

*autorise*

*la Présidente ou son-sa représentant-e à prendre toutes dispositions relatives à la mise en œuvre de ce Pacte.*

**Adopté le 7 mai 2021  
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après  
transmission au Contrôle de Légalité préfectoral Le 17 mai 2021  
(Accusé de réception N°067-246700488-20210507-130201A-  
DE-1-1)**

**et affichage au Centre Administratif le 14/05/21**

## Vos premiers engagements 2021 pour une économie locale durable

Le **Pacte pour une économie locale durable** est la nouvelle **feuille de route** de développement économique de l'Eurométropole de Strasbourg. Co-construite avec les acteurs économiques locaux, c'est aussi un **acte d'engagement** pour préparer l'avenir de notre territoire.

Ce Pacte a pour objectif d'amplifier la **dynamique collective** et les démarches locales de transition vers une économie locale plus durable. Il vise à assurer un **développement local équilibré**, sobre en ressources, à l'impact réduit sur l'environnement, qui profite au plus grand nombre, et à conforter Strasbourg, laboratoire européen des transitions.

Vous avez la possibilité de **vous engager à votre tour** et de faire connaître les actions que vous souhaitez mener pour une économie locale durable. Ce formulaire d'engagements peut être rempli en ligne à l'adresse : <https://demarches.strasbourg.eu/engagements-economie-locale-durable/>

Les partenaires de la démarche pourront valoriser ces engagements dans les communications du Pacte, les mettre à l'honneur lors d'événements dédiés. Vous serez invités lors des Assemblées annuelles du Pacte, à les évaluer et à rehausser, quand c'est possible, votre niveau d'engagement.

Vous pouvez vous inspirer des travaux du Pacte en consultant les [actions proposées pour chacun des 7 engagements communs](#).

Assurez-vous avant toute chose que les engagements que vous souhaitez inscrire dans le Pacte pour une économie locale durable soient bien validés en interne.

Une fois vos engagements saisis, nous prendrons contact avec vous afin de les valider et confirmer votre signature du Pacte pour une économie locale durable.

Pour toute question :

Tristan Boursico : 03 68 98 84 51 / [tristan.boursico@strasbourg.eu](mailto:tristan.boursico@strasbourg.eu)

Fanni Angyal : 03 68 98 81 39 / [fanni.angyal@strasbourg.eu](mailto:fanni.angyal@strasbourg.eu)

## **PARTIE 1**

Avant d'inscrire vos engagements, faisons connaissance.

Ces informations nous seront utiles pour préparer notre échange sur vos engagements.

**Nom de votre structure :** Eurométropole de Strasbourg

**Votre structure est une :**

- A. Entreprise
- B. Association
- C. Société publique
- D. Institution**
- E. Autre (préciser)

**Les effectifs de votre structure :**

- A. moins de 10
- B. entre 10 et 99
- C. entre 100 à 249
- D. entre 250 et 999
- E. plus de 1000**

**Si vous deviez décrire votre activité en une phrase (ou deux) :** Conception et mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle eurométropolitaine

**Votre adresse mail :** [tristan.boursico@strasbourg.eu](mailto:tristan.boursico@strasbourg.eu)

**Votre numéro de téléphone :** .....

**Je préfère être recontacté :**

- A. par téléphone
- B. par mail**

## PARTIE 2

### Vos engagements pour une économie locale durable

Chaque signataire du Pacte pour une économie locale durable s'engage à agir dans le sens de 7 engagements communs.

À votre tour de nous indiquer **la ou les actions que vous vous engagez à mener** pour accélérer les transitions de notre territoire (écologique, sociale, numérique). Ce n'est pas tant la quantité mais bien la qualité des engagements de votre organisation qui nous intéresse. Engagez-vous à mesure de vos capacités, en fonction de votre cœur d'activité. Ce qui compte, c'est que chacun progresse dans ses démarches et que nous avançons **tous ensemble vers une économie locale plus durable**.

1. Quel(s) engagement(s) prenez-vous pour  
***Se connaître, se faire connaître, se faire confiance ?***
  - Création d'une Agence locale pour le climat, pour informer et accompagner les particuliers et professionnels dans la transition écologique
  
2. Quel(s) engagement(s) prenez-vous pour  
***Renforcer la résilience de notre métropole face aux crises multiples ?***
  - Organiser des éditions du **Marché de Noël** écologiquement plus responsables et durables
  - Optimiser les **Schémas de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables** pour engager davantage d'entreprises locales, renforcer l'égalité femmes/hommes et les objectifs ODD
  - Soutenir et développer les démarches EIT (écologie industrielle territoriale)
  - Piloter la démarche sur le développement de **filières d'économie circulaire et de réemploi** (vélos, matériel numérique, ...)
  - Investir dans la **rénovation énergétique** des principaux bâtiments de la collectivité
  - Soutenir un plan de rénovation énergétique ambitieux de 8000 logements et bâtiments rénovés par an
  
3. Quel(s) engagement(s) prenez-vous pour  
***Expérimenter, innover et transformer durablement le territoire ?***
  - Associer les acteurs économiques à la réflexion sur la mise en place de **solutions de mobilités** permettant d'améliorer la qualité de l'air (concertation ZFE, conférence citoyenne santé-climat-mobilités) et de mesures accompagnant la transition des entreprises vers des véhicules zéro ou faible émissions
  - Piloter la mise en place d'un **fonds d'impact** pour contribuer à l'investissement des entreprises et générer un impact social et environnemental mesurable

- Lancer des **AMI "Bas Carbone"** (concours d'architecture, concours d'aménagement, nouvelles mobilités, etc.)
  - Élaborer un schéma général d'optimisation de la **logistique métropolitaine** en concertation
4. Quel(s) engagement(s) prenez-vous pour  
***Faire du numérique et de la donnée des accélérateurs de la transition écologique et sociale ?***
- Développer le dispositif de soutien à la transition numérique des entreprises **Become**
  - Expérimenter une gouvernance multi-partenariale pour **l'inclusion numérique** (CTIN)
5. Quel(s) engagement(s) prenez-vous pour  
***Développer les compétences et l'accès à un emploi pérenne pour tous ?***
- Rejoindre **l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée** à Strasbourg, Schiltigheim et Illkirch-Graffenstaden
  - Assurer la **gestion d'une enveloppe FSE+** (Fonds social européen) pour financer la stratégie eurométropolitaine d'emploi et d'insertion
  - Piloter la mise en place d'un **fonds participatif pour l'emploi** pour une évaluation commune des actions et acteurs de l'emploi
  - Soutenir des formations universitaires, techniques et technologiques adaptées aux enjeux environnementaux et sociaux
6. Quel(s) engagement(s) prenez-vous pour  
***Inclure chacun dans les dynamiques économiques du territoire ?***
- Innover dans les **démarches de participation citoyenne en faveur du développement local** (hackathons des quartiers, consultations en ligne, ...)
  - **Investir avec la LOCUSEM** pour favoriser l'implantation d'entreprises et de commerces de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (mise en relation avec les propriétaires de locaux vacants)
  - Soutenir l'amélioration du cadre de vie des étudiants
7. Quel(s) engagement(s) prenez-vous pour  
***Garder le cap collectif et suivre la transition du territoire ?***
- Proposer et animer un **Baromètre du Pacte** pour mesurer les efforts collectifs et le suivi des engagements

**Quels indicateurs utilisez-vous pour évaluer la réussite de vos engagements ? A déterminer**

**Si vous avez des documents en version numérique détaillant vos actions, n'hésitez pas à les partager avec nous.**

**Avez-vous quelques remarques** ..... *(champs optionnel)*

Le formulaire se termine ici. Une fois complété, merci de nous le retourner par courriel. Nous prendrons contact avec vous afin de valider vos engagements dans le cadre du Pacte pour une économie locale durable.

Nous restons à votre écoute :

Tristan Boursico : +33 (0)3 68 98 84 51 / [tristan.boursico@strasbourg.eu](mailto:tristan.boursico@strasbourg.eu)

Fanni Angyal : +33 (0)3 68 98 81 39 / [fanni.angyal@strasbourg.eu](mailto:fanni.angyal@strasbourg.eu)



## Détails des votes électroniques

SERVICE DES ASSEMBLEES

**Point 8** : Pacte pour une économie locale durable

Résultats du vote (cf. détails page suite) :

**Pour : 84 voix + 2 :**

Mme Hulliya Turan et M. Jean Werlen ont rencontré un problème avec l'application de vote et souhaitaient voter pour.

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pacte pour une économie locale durable.

Pour

84

AGHA BABAEI Syamak, BAAS Fabienne, BALL Christian, BARSEGHIAN Jeanne, BAUR Jacques, BOULALA Bruno, BRASSAC Christian, BREITMAN Rebecca, BROLLY Suzanne, BUCHMANN Andree, BULOOU Beatrice, CHADLI Yasmina, DAMBACH Danielle, DE VREESE Wilfrid, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DREYSSE Marie-Dominique, DRICI Salem, DUBOIS Antoine, DUMAY Julia, DUPRESSOIR Sophie, EGLES Bernard, FABRE Murielle, FELTZ Alexandre, FONTANEL Alain, FROEHLI Claude, GEISSMANN Céline, GRAEF-ECKERT Catherine, GUGELMANN Christine, HEIM Valérie, HERRY Jonathan, HERZOG Jean Luc, HOERLE Jean-Louis, HOFFSESS Marc, HUMANN Jean, IMBS Pia, JAMPOC-BERTRAND Nathalie, JEAN Anne-Marie, JEROME Martine, KANNENGIESER Michèle, KESSOURI Annie, KIRCHER Jean-Louis, KOHLER Christel, KOSMAN Aurélie, KREYER Céleste, LAFAY Marina, LE SCOUEZEC Gildas, LECKLER Michèle, LIBSIG Guillaume, LOBSTEIN Andre, MASTELLI Dominique, MISTLER Anne, OEHLER Serge, OZENNE Pierre, PERRIN Pierre, PFRIMMER Philippe, PHILIPPS Thibaud, RABOT Valentin, RAMDANE Abdelkarim, REICHHART Ada, RINKEL Marie, ROTH Pierre, SAIDANI Lamjad, SCHAAL Rene, SCHAAL Thierry, SCHAEFFER Jean-Michel, SCHAETZEL Françoise, SCHALCK Elsa, SCHANN Gérard, SCHOEPFF Patrice, SCHULER Georges, SOULET Benjamin, SPLET Antoine, STEFFEN Joël, STEINMANN Elodie, TERNOY Doris, TISSERAND Lucette, TRAUTMANN Catherine, TUFUOR Owusu, ULRICH Laurent, VARIERAS Floriane, ZIELINSKI Carole, ZORN Caroline, ZOURGUI Nadia

Contre

0

Abstention

0